



PROTOCOLE

RELATIF AUX TECHNICIENS DE REPORTAGE

La Société France 3 entend faire évoluer la qualification des personnels techniques concourant aux reportages d'information, en prenant en compte le respect de la qualité et les évolutions techniques.

Elle confirme, par ailleurs, l'état des effectifs pour les fonctions d'Assistant Technique de Production (ATP) et de Technicien Supérieur d'Exploitation et de Maintenance Son (OPS) après les requalifications d'emploi intervenues, tel qu'indiqué dans l'annexe 1.

ARTICLE 1

Le principe de la modularité des équipes de reportage est réaffirmé. Les équipes comprendront en tant que de besoin, et sans préjudice de l'exercice des fonctions journalistiques :

- un Technicien de Reportage (dont les fonctions et la qualification sont précisées aux articles 2 et 3) ou un Assistant Technique de Production,
- et / ou un Technicien Supérieur d'Exploitation et de Maintenance Son (OPS).

ARTICLE 2

En plus de la mise en oeuvre de l'éclairage, le Technicien de Reportage peut assurer :

- la prise de son simple sur des reportages d'actualité, à l'exclusion des magazines,
- l'assistance d'un Technicien Supérieur d'Exploitation et de Maintenance Son (OPS).
- la mise en oeuvre:

* de moyens de transmission HF légers, type 2,5 GHz (en cas de prise de son simultanée, nécessité de prévoir un technicien supplémentaire),

* d'une borne audiovisuelle.

Il peut être amené à conduire un véhicule léger.

.../...

Société Nationale de Télévision France 3

116 avenue du Président Kennedy 75790 Paris Cedex 16. Tél. (1) 42.30.22.22 Télex : Franreg 645.720 F

S.A. au capital de 190 250 500 F - N° SIREN 327 181 715 - APE 922 C - N° T.V.A. FR 23 327 181 715

14
BG
60
JPG

ARTICLE 3

Le Technicien de Reportage est rattaché au groupe de qualification Technicien de Spécialité B-9 .

Il accédera au groupe de qualification Technicien de Maîtrise de Spécialités B-11, après examen en Commission Paritaire au bout de 3 ans minimum d'exercice de la fonction et, sauf avis contraire justifié de la Direction, 5 ans au maximum.

L'accès à la fonction de Technicien de Reportage implique de suivre la procédure prévue à l'article 4 ci-dessous.

Dans le cas de recrutement externe, le candidat doit justifier d'un baccalauréat technique ou d'un diplôme équivalent qui sera complété, le cas échéant, par une formation d'adaptation à la fonction au sein de l'entreprise.

ARTICLE 4

Les assistants techniques de production travaillant sur les reportages accèderont à cette fonction selon la procédure suivante:

- examen par un jury d'aptitude du dossier professionnel complété d'une grille d'analyse de l'activité, et évaluation des compétences du candidat.
- passage de tests servant à déterminer les modules de formation nécessaires (tels qu'indiqués dans l'annexe 2) pour que le candidat puisse accéder à la fonction de technicien de reportage.

ARTICLE 5

Le jury d'aptitude visé à l'article 4 est composé, outre son Président, le Directeur des Relations Sociales, des membres suivants:

- le Président de la Commission Emploi Formation du CCE.
- un Technicien Supérieur d'Exploitation et de Maintenance Son (OPS),
- un monteur

.../...

ré
AG
60
JPG

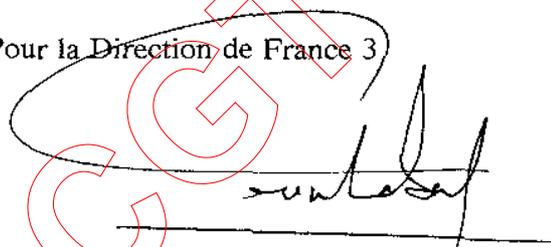
- un chef éclairagiste
- un Journaliste Reporteur d'Images (Grand Reporteur),
- un chef de centre,
- le chef du service de la Formation

FAIT A PARIS, le 30 MARS 1995

Les Organisations Syndicales

Pour la Direction de France 3

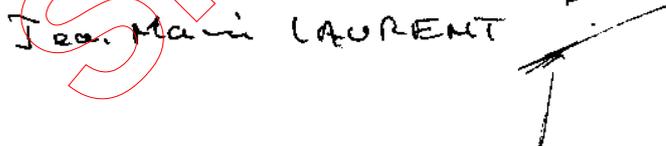
Pour le SURT/CFDT,



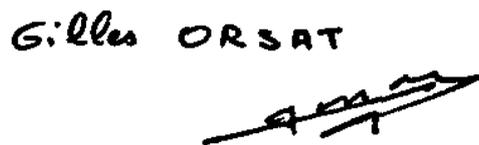
Pour le SNRT/CGT,

Jean Pierre Garnier


Pour le SNFORT

Jean Marie LAURENT


Pour le SNEA/CGC

Gilles ORSAT


Pour le SNA/CFTC

ANNEXE 1

BRI	avant requalification		requalification
	OPS	ATP	
Bordeaux	6	2	1 OPS
Limoges	6	3	
Poitiers	4	3	1 OPS
Rennes	6	2	1 OPS
Brest	2		
Nantes	4	2	1 OPS
Le Mans	2	1	
Rouen	6	2	1 ATP
Caen	5	2	1 ATP
Lyon	6	3	
Grenoble	4	3	1 OPS
Clermont	4	2	1 OPS 1 ATP
Nancy	7	2	
Reims	4	3	1 OPS
Strasbourg	7	3	
Dijon	6	3	
Besançon	4	3	1 OPS
Toulouse	8	3	1 OPS
Montpellier	5	3	
Marseille	6	3	
Nice	4	3	1 OPS
PIC Vanves	9	2	1 ATP
Orléans	5	2	1 ATP
Lille	7	2	1 ATP
Amiens	5	2	1 ATP

B6

au

60

JPG

PROGRAMME DE FORMATION PERMETTANT L'ACCES
A LA FONCTION DE TECHNICIEN DE REPORTAGE

La fonction de technicien de reportage :

Le technicien de reportage peut assurer :

- la prise de sons simple sur des reportages d'actualité à l'exclusion des magazines, et de tout élément musical.
- l'assistance d'un technicien supérieur d'exploitation et de maintenance son
- la mise en oeuvre de l'éclairage
- la mise en oeuvre de moyens de transmission HF légers, type 2,5Ghz (en cas de prise de son simultanée, nécessité de prévoir un technicien supplémentaire)
- la mise en oeuvre d'une borne audiovisuelle

Il peut être amené à conduire un véhicule léger (sans excéder trois tonnes cinq) et doit posséder le permis de conduire.

DUREE DE LA FORMATION : 54 jours en 6 modules

ORGANISME DE FORMATION : France 3 - Formation

LIEU DE DEROULEMENT DE LA FORMATION : PARIS

AG

M
60
JPE

MODULE 1

Les bases de l'éclairage en reportage :

Objectif professionnel : initier les stagiaires à l'éclairage en reportage et à l'utilisation du matériel correspondant sous la co- direction d'un JRI et d'un chef éclairagiste.

Objectifs pédagogiques :

- évoquer les différents métiers qui concourent à la fabrication d'un produit d'actualité
- utiliser la terminologie de base correspondant aux métiers exercés sur le tournage d'un reportage
- mettre en oeuvre et régler les différents matériels d'éclairage en extérieur et en intérieur
- savoir détecter et réparer les pannes sur ces matériels
- observer les règles de sécurité sur un tournage

Programme :

- rappel des notions de base en électricité
- étude des rapports entre l'éclairage et l'image
- température de couleur : connaissance des filtres et des gélamines
- les différents types de projecteurs et d'accessoires
- mise en oeuvre des sources d'éclairage en extérieur et en intérieur (les types de branchements)
- les pannes et comment y remédier
- rappels des consignes de sécurité et de protection du personnel

Durée du module : 5 jours de théorie / pratique + 5 jours de tournage

MODULE 2

Perfectionnement à l'éclairage en reportage :

Objectif professionnel : perfectionner les stagiaires à l'éclairage en reportage afin d'aider le JRI à obtenir les types de lumière désirés sur un reportage élaboré.

Objectifs pédagogiques :

- connaître les réponses d'une caméra vidéo à la lumière
- décrire les principes de la chaîne vidéo
- choisir les matériels d'éclairage nécessaires à l'obtention d'un effet souhaité par le JRI
- utiliser les appareils de mesure et de contrôle de la lumière

Programme :

- la caméra vidéo et ses réponses à la lumière
- photométrie et colorimétrie
- les directions de la lumière
- le contraste
- mise en oeuvre de l'éclairage en relation avec le cadre

Durée du module : 5 jours de théorie/ pratique + 5 jours de tournage

Ag
60
JP6

MODULE 3

Les bases de la prise de sons simple en reportage :

Objectifs professionnels : initier les stagiaires à la prise de son en reportage et à l'utilisation du matériel correspondant sous la co-direction d'un JRI et d'un chef opérateur de prise de sons

Objectifs pédagogiques :

- connaître le vocabulaire technique utilisé en audio
- identifier et utiliser les différents maillons de la chaîne audio
- mettre en pratique les notions de prise de sons en reportage d'actualité
- détecter les pannes et y remédier

Programme :

- notions d'acoustique
 - . acoustique physique :
 - . ondes sonores
 - . énergie transportée par une onde acoustique
 - . mesure du niveau sonore
 - . acoustique physiologique et psychoacoustique :
 - . anatomie de l'oreille
 - . perception du son
- le signal audiofréquence :
 - . paramètres et défauts du signal
 - . les décibels en audiofréquence
 - . la chaîne audiofréquence
 - . réduction de bruit
- les transducteurs électroacoustiques
 - . principes de la transduction :
 - . variation de pression/variation du signal électrique
 - . classement fonctionnel des microphones
 - . qualité et défauts des différents microphones
 - . choix d'un microphone pour une utilisation donnée
 - . principe et fonctionnement des haut - parleurs
 - . écoute d'enceintes acoustiques
- l'enregistrement magnétique des sons
- le camescope et la prise de sons
- prise de sons dans un reportage
- la mixette

Alternance entre les phases théoriques et les phases pratiques de manière à faciliter l'acquisition d'un savoir faire par une mise en application progressive des connaissances théoriques

Durée du module : 12 jours de théorie /pratique + 13 jours en tournage

BB

12

60
SPC

MODULE 4

Le signal vidéofréquence:

Caractéristiques du signal vidéo
Colorimétrie appliquée à la Télévision
Les systèmes de codage
Les codes de temps

Durée du module : 2 jours de théorie

MODULE 5

Mise en oeuvre d'une liaison 2,5Ghz :

Objectif professionnel : munir les stagiaires des connaissances nécessaires pour mettre en oeuvre une liaison 2,5 Ghz

Objectifs pédagogiques :

- connaître les principes théoriques d'une liaison 2,5 Ghz
- mettre en oeuvre l'ensemble de transmission (installation du véhicule, alimentation , mise en place du mât, mise en place de la tête HF)
- effectuer les réglages
- respecter les règles de sécurité

Programme :

- les principes d'une liaison HF
- les matériels à mettre en oeuvre
- les différentes situations
- les procédures à mettre en oeuvre
- les consignes de sécurité

Durée du module : 5 jours de théorie et de pratique

Module 6

Préparation à l'habilitation des personnels opérant en basse et haute tension

durée du module : 2 jours

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire :

- chef opérateur de prise de sons
- chef éclairagiste
- journaliste reporter d'images
- formateur à la prévention des risques et à la sécurité

Ba

14

60

JPG